



LE CONTACT



Volume 37 - Numéro 2

Site internet : www.spsern.csq.qc.net

Octobre 2015

Dans ce numéro :

Journée du personnel de soutien	1
Personnes déléguées	1
Chandails	1
Site internet	1
Assemblée Générale	2
Congé sans traitement	2
Implication	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Josée Bélanger
1^{re} vice-présidente

Louise Giroux
Vice-présidente à la trésorerie
et au secrétariat

Louise Dampousse
Vice-présidente aux relations
du travail

Stéphanie Tremblay,
Vice-présidente aux
communications



Journée du personnel de soutien

Nous tenons à remercier tous les membres présents lors de cette soirée haute en émotions. Grâce à vous, ce fut un grand succès.

Vous retrouverez sous peu, les photos prises lors de cette soirée sur notre site internet!!!!



Personnes déléguées

À chaque début d'année scolaire, les membres du SPSERN doivent nommer une déléguée ou un délégué ainsi qu'une déléguée substitut ou un délégué substitut et ce, dans chaque établissement.

Ces fonctions sont très importantes puisqu'elles font les liens entre le comité exécutif du SPSERN et les membres de son établissement.

C'est pourquoi, vous avez reçu dans le courrier interne, une note et un formulaire afin de pouvoir vous inscrire. Vous devez nous retourner le formulaire le plus tôt possible. Une rencontre de délégués aura lieu en novembre prochain.

Chandails

Prenez note que nous procédons actuellement à une autre commande de chandails. Un formulaire a été transmis dans vos milieux. Veuillez le compléter et nous le retourner au plus tard le 5 octobre prochain.



Site internet

Veuillez prendre note que notre site internet est maintenant à jour. N'hésitez pas à aller le consulter!

<http://www.spsern.csq.qc.net/>

Assemblée générale extraordinaire

Nous tenons à remercier les membres qui se sont déplacés pour venir à l'assemblée et ainsi exercer leur droit! Vous étiez 309 personnes au rendez-vous.

Voici les résultats du vote : 283 pour, 25 contre et 1 abstention.

Ainsi, vous avez votés à **91.6 %** au scrutin secret d'un mandat de grève légale de 6 jours à exercer sur une base rotative et régionale ou nationale. **Le moment sera annoncé ultérieurement par le Front Commun et tiendra compte de l'évolution des travaux aux tables de négociations.**

Nous tenons à vous souligner que vous êtes 1 625 membres de 33 corps d'emploi différents, répartis dans 60 établissements.



Congé sans traitement

Qu'est-ce qu'un congé sans traitement? Dans notre convention à l'annexe 18, clause 5-9.00, la Commission Scolaire accorde un congé sans traitement à une salariée ou un salarié régulier à temps complet ou temps partiel pour un motif qu'elle juge valable pour une durée n'exédant pas 12 mois consécutifs, ce congé peut être renouvelé.

Par contre, la salariée ou le salarié doit avoir 5 ans d'ancienneté. Un congé sans traitement doit être d'une durée d'un mois sans excéder 12 mois consécutifs. La demande d'obtention ou de renouvellement de tout congé sans traitement doit être faite au moins 30 jours avant le début du congé.

Si vous désirez plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter la convention à l'annexe 18 clause 5-9.00 ou communiquer avec nous à nos bureaux.

Implication

Voilà la définition de ce mot : *État d'une personne impliquée dans une affaire ; mise en cause, PARTICIPATION. Ce qui est impliqué par quelque chose, conséquence attendue.*

Mais pourquoi il est important de s'impliquer pour une cause? Il est parfois difficile de passer outres, nos habitudes, nos valeurs, nos croyances. Par contre, il est primordial d'être conscient que plus nous sommes une masse de personnes impliquées, plus il est facile de faire avancer les choses. Ce n'est pas seul que les choses peuvent s'améliorer mais bien en étant plusieurs. Ainsi, nous pourrons démontrer au Gouvernement que c'est la majorité qui veut se battent pour des conditions de travail acceptables.

Il est important de croire en ce principe et de se tenir pour mieux conquérir. Nous ne parlons pas simplement de nos conditions de travail, mais bien de l'avenir de nos enfants, de nos successeurs! Ce sont eux qui écoperont le plus des coupures du Gouvernement. Il est temps que cela cesse, qu'en pensez-vous?

L'équipe vous souhaite une joyeuse

